FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU VENDREDI 21 janvier 2022

Le 21 janvier 2022 à 18h30 s'est tenue une réunion du Conseil d'Administration de la Fédération de Côte d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique en visioconférence via la plateforme Zoom.

Sont présents : Messieurs ROGOSINSKI, SONVICO, BOULET, MAITRE, PACOU, MAVY, POIRIER, SIBILLE, RAGEOT.

Sont excusés : Monsieur DONDAINE
Monsieur PAGEARD
Monsieur DESSERTENNE
Monsieur BEDIN
Monsieur GRANDJEAN. Pouvoir à M. SONVICO

1. Approbation du Compte rendu du 3 décembre 2021

Intervention de M. SONVICO
Le compte rendu de la réunion du 3 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

2. Infos diverses

Intervention de M. SONVICO
Comme cela avait été évoqué lors du congrès de la FNPF, l'**opération promotionnelle** de la carte de pêche demi-tarif sera bien prolongée en 2022 et débutera à compter de septembre 2022.

La fédération a reçu plusieurs propositions d'**installation de panneaux solaires** sur des plans d'eau, celles-ci ont toutes été refusées.

Comme chaque année, il y a énormément de **demandes de stages**, notamment pour la pisciculture. Un étudiant à retenu l'attention en particulier, sa demande est à étudier. (Durée, gratification, etc)

Les **élections des AAPPMA** sont terminées et malgré les difficultés rencontrées par beaucoup pour trouver suffisamment de bénévoles prêts à s'investir, la majorité a pu renouveler leurs bureaux. Deux AAPPMA disparaîtront toutefois, à savoir l'AAPPMA de Saint-Remy qui fusionnera avec l'AAPPMA de Quincy et l'AAPPMA d'Arc-sur-Tille qui sera dissoute. La répartition des lots de pêche est à étudier.

Les **élections de la fédération** se dérouleront en mars 2022, après validation et certification par le Préfet, la liste des candidats au CA de la fédération sera adressée aux délégués des AAPPMA.

Une réunion sera, si possible, tenue en présentiel au siège de la Fédération le 15 février pour affiner toutes ces mesures.

3. Commissions

Intervention de M. PACOU
Les procès-verbaux ne seront plus traités directement au tribunal comme c'était le cas ces dernières années mais seront à présent gérés par différents Procureurs avec « un rappel à la loi avec indemnisation du préjudice causé » pour chaque infraction.

Intervention de M. SIBILLE
Pour le Neptune, la saison a été bonne et les résultats aussi, il faudra néanmoins revoir le système de cartes gratuites.
Des travaux vont être nécessaires pour l'entretien et la sécurité du plan d'eau. Il est prévu une réfection totale des passerelles dans le bois et un escalier sera possiblement installé pour accéder au chalet. Le Club Mouche de Beaune se propose de changer les palettes de bois en place sur la piste immergée. Les devis correspondant à ces travaux sont présentés et acceptés à l'unanimité.

4. Divers

Intervention de M. POIRIER
M. POIRIER demande de délivrer une carte gratuite à un adhérent de la Gaule de Pouilly, cette personne est une femme âgée de 100 ans, qui prend régulièrement sa carte de pêche.
L'assemblée donne son accord et propose d'organiser la remise de cette carte.

Fin de la réunion à 21h20

Le Président
Jean Pierre SONVICO

Le Secrétaire Général
Bernard SIBILLE